



usic

Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils
Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmungen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers
Member of FIDIC and EFCA

Prise de position: Stratégie énergétique 2050

Juin 2012

Contexte

Après la catastrophe nucléaire de Fukushima, au Japon, la politique fédérale s'est donné pour objectif en 2011 de sortir du nucléaire à moyen terme. Afin de parer aux besoins en électricité à long terme, le Conseil fédéral a, en avril 2012, adopté la Stratégie énergétique 2050. Cette stratégie mise sur le développement de l'énergie hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables ainsi que sur l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments, des appareils et du trafic. Des centrales à gaz et les importations devraient permettre de parer aux pénuries d'approvisionnement.

Le Conseil fédéral part du principe que l'abandon progressif du nucléaire est «techniquement possible» et «supportable du point de vue économique».

Position de l'usic

Principe

L'abandon du nucléaire est en principe faisable en Suisse. Il requiert par contre des efforts tout particuliers de la classe politique, des branches concernées (en particulier des producteurs d'électricité), des propriétaires d'immeubles et de bien-fonds, tout comme de la société dans son ensemble. Le développement durable de sources de production d'électricité nouvelles et alternatives est un énorme projet générationnel comparable avec le développement du chemin de fer dans la seconde moitié du XIX^e siècle ou avec la construction des autoroutes dans les années soixante et septante. Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, il est indispensable de prendre des mesures ciblées à différents niveaux. Les ingénieurs et ingénieurs-conseils réunis au sein des entreprises membres de l'usic sont prêts à porter leur part de responsabilité et à apporter tout leur savoir-faire technique et professionnel ainsi que leurs compétences d'ordre stratégique et organisationnel.

L'usic perçoit certains risques dans la mise en œuvre des nouvelles stratégies énergétiques, soit en particulier le manque de sécurité pour les investissements, ainsi que le risque que les moyens des collectivités publiques ne soient pas mis à profit de manière suffisamment ciblée. Afin d'atténuer ces risques, l'usic est d'avis que la classe politique doit, de manière simultanée et le plus rapidement possible, poser les bases du succès des nouvelles stratégies énergétiques dans les trois domaines suivants:

1. Sécurité de planification complète grâce à des instruments de planification fiables

A ce jour, il manque en général dans le domaine énergétique des instruments de planification permettant de trancher en cas de conflits entre plusieurs objectifs. A l'heure actuelle, force est de constater que chaque communauté se soucie en

priorité de ses propres intérêts (voir par exemple les stratégies énergétiques cantonales et les plans directeurs d'énergie communaux): il en résulte des situations de concurrence peu bénéfiques (combats entre les collectivités publiques pour partager l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables). Il convient d'éliminer ces inefficacités en se dotant d'une législation d'organisation comparable à celle existant dans le domaine de l'aménagement du territoire (par exemple une «loi sur le régime énergétique» ou un «plan énergétique directeur national»). De tels instruments seraient en mesure d'apporter des réponses unifiées aux conflits entre différents objectifs et à favoriser des solutions complètes de rang supérieur au lieu de proposer des solutions au cas par cas. Le but principal de tels efforts est d'arriver à une planification prévisible et durable, celle-ci étant le seul moyen d'assurer une base suffisamment sûre pour attirer les investisseurs privés.

De bons outils de planification et de mise en œuvre sont indispensables à tous les niveaux législatifs: ils doivent être constamment évalués et, le cas échéant, adaptés. Il s'agit là d'une tâche publique, que les organisations privées telles que les associations professionnelles et de branches sont disposées à soutenir, mais qu'elles ne peuvent pas mener à bien à elles toutes seules.

2. Amélioration des conditions-cadres pour un approvisionnement durable en énergie et une meilleure efficacité énergétique

Plusieurs domaines manquent actuellement de conditions-cadres fiables et complètes pour garantir un approvisionnement durable en énergie. Ainsi, il y a par exemple de grandes incertitudes lors de la construction de centrales éoliennes, en particulier par rapport à la protection du paysage ou à la loi sur les forêts. Il en va de même pour l'énergie hydraulique en relation avec les lois de protection de l'environnement (protection de la nature, des sites marécageux, de la faune piscicole, etc.). Des questions relatives à la protection des monuments et des sites se posent constamment en relation avec l'encouragement des énergies renouvelables (panneaux solaires) ou l'assainissement des bâtiments. Dans ce domaine également, la sécurité de planification s'impose si l'on veut déclencher l'élan d'investissement indispensable.

De plus, il faut simplifier et harmoniser les procédures d'autorisation et de recours, et les procédures sont à raccourcir et à simplifier de manière générale afin de pouvoir réaliser les projets plus rapidement. Là où des barrières dues au fédéralisme font obstacle, il faut miser sur une meilleure collaboration entre les collectivités concernées (à l'instar de ce que fait la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie pour la coordination du Certificat énergétique cantonal des bâtiments [CECB]).

Il y a également lieu de stimuler l'encouragement à la densification du milieu bâti. Cela permet en effet



USIC

Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils
Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers
Member of FIDIC and EFCA

d'économiser de l'énergie pour l'exploitation et la mobilité, tout en maintenant la structure de l'habitat. Toutefois, de rapides progrès ne pourront pas être réalisés sans instruments nationaux contraignants.

3. Renforcement de la planification stratégique dans la phase de mise en œuvre

Des décisions politiques prises à la hâte et dans la précipitation conduisent souvent à des solutions peu efficaces. On consacre souvent trop peu de temps à la mise en œuvre appropriée d'objectifs politiques. Pour contrer cette tendance, il convient d'asseoir la planification stratégique. Avant de transcrire concrètement un but politique dans une ordonnance, il faudrait mettre à l'ordre du jour les réflexions stratégiques et mobiliser les outils de planification indispensables. Les connaissances et les outils élaborés au cours de cette phase intermédiaire indispensable doivent constituer la base pour toute législation d'application.

Rôle des ingénieurs

Les ingénieures et les ingénieurs sont conscients que leurs connaissances spécifiques, leur savoir-faire et leurs compétences organisationnelles et de coordination sont essentiels si l'on veut réussir le tournant énergétique. C'est pourquoi ils souhaitent d'autant plus ne pas être considérés comme de simples exécutants mais bien plus être activement intégrés dès la planification stratégique de départ.

Les ingénieures et les ingénieurs des entreprises membres de l'USIC sont prêts à contribuer à l'approvisionnement durable en énergie de la Suisse en apportant leur savoir spécifique et professionnel – et à contribuer ainsi à la réussite du tournant énergétique.

L'USIC

L'USIC réunit environ 900 entreprises d'ingénieurs et de planification dans toute la Suisse avec plus de 10 000 collaboratrices et collaborateurs. Les entreprises membres de l'USIC génèrent chaque année un chiffre d'affaires brut de plus de 1,8 milliard de CHF, ce qui représente une part d'environ 40 % des dépenses totales relatives à l'ingénierie dans le domaine de la construction. Ainsi, grâce à leur activité, les entreprises membres de l'USIC génèrent un tiers des dépenses totales du domaine de la construction en Suisse.

www.usic.ch

www.les-ingenieurs-construisent-la-suisse.ch

Contact:

Mario Marti, docteur en droit, secrétaire général
Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USIC)
Effingerstrasse 1, Case postale 6916, 3001 Berne
T 031 970 08 88
mario.marti@usic.ch

- Il faut un plan énergétique national dans le respect des souverainetés entre la Confédération et les cantons; les défis du tournant énergétique ne peuvent pas être relevés localement ou par des actions locales isolées.
- La sécurité juridique et de planification s'impose si l'on veut déclencher l'élan d'investissement nécessaire; il convient ainsi d'harmoniser, de simplifier et de raccourcir les procédures d'autorisation.
- Il faut procéder à une pesée des intérêts contraignante au niveau national entre la sécurité d'approvisionnement et les impératifs de protection de l'environnement.
- La recherche et l'enseignement dans le domaine de l'énergie sont à renforcer et à encourager.
- La collaboration internationale et les échanges d'informations sont à intensifier et à développer.
- Les ingénieurs-conseils sont à intégrer dès la planification stratégique de départ du tournant énergétique – le tournant énergétique est le projet du siècle et le temps presse.